

MODALITES DE CANDIDATURE

I. Calendrier de la campagne de recrutement 2018

Ouverture de l'enregistrement des candidatures au poste sur l'application GALAXIE	14 mai 2018, 10 heures, heure de Paris
Clôture de l'enregistrement des candidatures au poste sur l'application GALAXIE	13 juin 2018, 16 heures, heure de Paris
Date et heure limite d' envoi des dossiers de candidatures sur l'application de dématérialisation EsupDematEC	13 juin 2018, 23 heures 59, heure de Paris
Ouverture du module de GALAXIE permettant aux candidats de prendre connaissance des décisions des établissements relatives aux auditions	14 septembre 2018, 10 heures, heure de Paris
Auditions des candidats retenus	Entre le 1 ^{er} octobre 2018 et le 12 octobre 2018
Ouverture du module GALAXIE permettant aux candidats de prendre connaissance de la décision de l'établissement et d'exprimer leurs vœux .	23 octobre 2018, 16 heures, heure de Paris
Publication des résultats sur l'application GALAXIE.	31 octobre 2018
Prise de fonction	1 ^{er} décembre 2018

II. Procédure pour candidater à un poste d'enseignant-chercheur

1. Pour candidater à un poste d'enseignant-chercheur, l'enregistrement sur l'application Galaxie, **avant le 13 juin 2018 (16h)** est obligatoire, via le lien suivant :

<https://galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/antares/can/astree/index.jsp>

Veillez renseigner impérativement votre adresse e-mail dans Galaxie.

2. Une fois votre candidature enregistrée, vous recevrez deux e-mails, dans un délai de 48h maximum, sur l'adresse e-mail que vous avez renseignée dans Galaxie. Le premier e-mail vous permettra d'activer votre compte sur l'application EsupDematEC (et d'initialiser votre mot de passe spécifique à l'application) et le second e-mail vous précisera le ou les postes pour lesquels vous avez candidaté.

Si vous ne recevez pas d'e-mail dans les 48 heures suivant votre inscription sur Galaxie, veuillez nous contacter à l'adresse suivante : recrutement-enseignants@utt.fr. Merci de vérifier au préalable que les e-mails n'aient pas été dirigés vers vos courriers indésirables ou spam.

3. Votre dossier de candidature doit être déposé sur l'application EsupDematEC, **avant le 13 juin 2018 (23h59)**.

Seront déclarés irrecevables tout dossier ou tout document envoyé après la date limite, soit le 13 juin 2018 (23h59) et tout dossier incomplet à la date limite susmentionnée.

Nous vous invitons à consulter régulièrement le site Galaxie, à partir du portail destiné aux candidats (<https://galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/antares/can/astree/index.jsp>), muni de votre numéro de candidat(e) pour connaître l'état d'avancement de votre/vos dossier(s) de candidature.

Attention, une fois votre dossier de candidature indiqué "recevable" sur Galaxie, veuillez ne plus y apporter de modifications sous peine d'annuler sa recevabilité.

III. Pièces du dossier de candidature

Votre dossier de candidature doit comprendre **uniquement** les pièces mentionnées dans les arrêtés du 13 février 2015 (dont les liens figurent ci-dessous), fixant les dispositions permanentes applicables à l'ensemble des recrutements de professeurs des universités et de maîtres de conférences sous format PDF (libellées ainsi : N° de poste ou référence Galaxie_NOM_Prénom_Intitulé de la pièce).

Aucun document ou dossier papier ne sera accepté.

Les pièces de votre dossier non prévues dans les arrêtés du 13 février 2015 ne seront pas transmises au Comité de sélection. De ce fait, nous vous demandons d'ôter de votre dossier les pièces en question.

Les pièces du dossier de candidature diffèrent selon la voie par laquelle vous candidatez :

- mutation : se référer à l'article 6
- détachement : se référer à l'article 8
- recrutement : se référer à l'article 10

Pour rappel, les documents administratifs en langue étrangère doivent être traduits en français.

Concernant les candidats exerçant dans un établissement étranger, le dossier doit également contenir une attestation de votre employeur actuel, et des précédents le cas échéant, sur laquelle figurent le contenu, le niveau et la durée des fonctions exercées.

Références réglementaires :

[Arrêté fixant la liste des pièces à fournir pour candidater à un poste de Maître de conférences](#)

**En cas de difficultés, veuillez nous contacter à l'adresse suivante:
recrutement-enseignants@utt.fr**